



20, rue principale  
57670 LENING  
Tél : 03 87 01 67 36  
Email : [mairie.lening@wanadoo.fr](mailto:mairie.lening@wanadoo.fr)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 18/03/2015

Convocation du 7/03/2015

Sous la Présidence de Monsieur ERNST Antoine, Maire, le  
Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance  
ordinaire le 18/03/2015 à 20 heures 00 minute en mairie.

Nombre

de Conseillers en exercice : 11

de présents : 09

de votants : 11

**PRÉSENTS : ERNST Antoine - CONOTTE Gérard –  
POSSELT Jérôme - FOIS Jean – MANGIN Isabelle –  
HOUPERT Bertrand – DEISS Gabriel – HAUDRY Philippe –  
BOURCY Suzanne –  
Absents Excusés : APPEL Virginie qui donne procuration de  
vote à POSSELT Jérôme - ZIMMERMANN Bernard**

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur CONOTTE Gérard est nommé(e) secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

### **DCM N°7/2015**

#### **OBJET : Approbation du Compte Administratif 2014**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et 2,

Siégeant sous la Présidence de Monsieur CONOTTE Gérard, Adjoint au Maire,

Après avoir entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du Budget de l'exercice 2014,

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui sont conformes au Compte de gestion établi par le comptable de la commune,

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, conformément à l'article L.2121-14 précité,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve le Compte administratif 2014 qui peut se résumer ainsi :

#### **Section fonctionnement :**

Recettes : 218 999,33 €

Dépenses : 108 438,83 €

Résultat excédentaire: 110 560,50€

#### **Section investissement :**

Recettes : 206 135,38€

Dépenses : 624 379,31€

Résultat déficitaire : 418 243,93 €

Adopté à l'unanimité des membres présents.

### **DCM N°8/2015**

#### **OBJET : Approbation du Compte de Gestion**

Le Compte Administratif ayant été adopté par les membres du Conseil Municipal par délibération n°7/2015 de

ce jour, il est présenté le compte de gestion de l'exercice 2014 réalisé par le receveur municipal.  
Les recettes et les dépenses portées dans ce document sont, sans exception, celles faites pour la commune de Léning pendant l'année 2014 et sont le reflet exact du Compte Administratif précité.  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le Compte administratif 2014.  
Adopté à l'unanimité des membres présents.

#### **DCM N°9/2015**

##### **OBJET : affectation du résultat de l'exercice 2014.**

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2014, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

##### **Reports :**

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 48 163,10€

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 48 163,10€

##### - **En Soldes d'exécution :**

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : -418 243,63€

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 110 560,50€

##### - **En Restes à réaliser :** Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 7 936,55€

En recettes pour un montant de : 69 453,00€

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 307 683,43€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

##### **Compte 1068 :**

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 158 723,60€

##### **Ligne 002 :**

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 0,00€

Adopté à l'unanimité des membres présents.

#### **DCM N°10/2015**

##### **OBJET : Demande de participation à un voyage**

Le maire expose qu'une élève du lycée professionnel « la providence » a sollicité la commune pour l'octroi d'une aide financière pour un voyage scolaire à Lourdes.

Le maire rappelle qu'à ce jour la règle concernant les aides des voyages scolaire se limite aux enfants des écoles primaires.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

#### **DCM N°11/2015**

##### **OBJET : Participation Travaux**

Le maire expose que lors de la réhabilitation de la résidence de l'Ecole et plus particulièrement dans le cadre de l'aménagement de la cour intérieure, le ravalement du mur de l'immeuble Besson (garage) qui jouxte la propriété communale et donnant sur le vis-à-vis de la résidence s'avérait nécessaire pour l'harmonie de cet espace de vie.

A cet effet et en accord avec le propriétaire les travaux de ravalement ont été effectués sous condition de versement d'une participation du propriétaire.

Après délibération, le conseil municipal avalise la proposition du maire négociée avec Mr Christophe Besson pour une participation de 2000€.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Les Conseillers Municipaux présents ont signés le registre.

Acte certifié exécutoire de plein droit de la loi 82-623 du 22/7/1982

Envoyé en Sous-Préfecture : 19/03/2015

Publication : 18/03/2015

Le Maire,  
ERNST Antoine